

## Cyclone CHIDO, le CGOS et FO-SPS aux côtés des hospitaliers du CH de Mayotte

Suite au cyclone dévastateur qui a frappé le département de Mayotte, la Fédération FO-SPS a rapidement interpellé le bureau national du Comité de Gestion des Œuvres Sociales (CGOS) et fait des propositions concrètes d'aides d'urgence pour les hospitaliers du CH de Mayotte afin de répondre aux besoins de premières nécessités.

En conséquence, des fonds sont débloqués sur le budget national et de la région Ile de France & Outre-Mer, où est rattaché le département de Mayotte.

Dans un premier temps, une aide d'urgence de 1 000 € sera octroyée sur simple demande à chaque agent hospitalier (enveloppe de 2,8 M€) et 100 000 € seront versés au CH de Mayotte. Son utilisation sera validée en Comité Social et Economique (CSE) avec les organisations syndicales représentatives, tout en informant le bureau national du CGOS de sa destination définitive.

Dans un deuxième temps, d'autres aides remboursables ou non, seront allouées dans le cadre de la Commission de Prestations des Aides et Secours (CPAS) en fonction de la situation sociale et familiale de chaque agent.

La délégation FO du CGOS sera très attentive aux besoins complémentaires des agents hospitaliers de Mayotte, qui pourraient être indispensables à court, moyen, et long terme.

**Le secrétariat fédéral**

*Paris, le 20 décembre 2024*